

Pratique :

Équipez-vous d'un sac à dos, prévoyez une quantité d'eau suffisante (minimum 1L /personne), de bonnes chaussures de marche, et une protection adaptée (vêtement chaud, vêtement de pluie, chapeau), une trousse à pharmacie, la carte IGN, une boussole.

Les bâtons de marche sont recommandés pour la descente.

Respect de l'environnement :

N'abandonnons aucun objet, aucun détrit. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons amenés pleins.

Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas.

Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.

Respectons les viticulteurs et les agriculteurs.
Ne cueillons pas leurs produits.

Sachons cohabiter avec les chasseurs.

N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent.

Sécurité :

Pour rendre votre randonnée agréable, ne surévaluez pas vos forces physiques.

Évitez de partir seul.

Dans les Bouches-du-Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé du 1er juin au 30 septembre par arrêté préfectoral.

Avant de partir consultez le site www.bouches-du-rhone.pref.gouv.
Ou appelez le 08 11 20 13 13.

Téléchargement disponible sur le site www.randopassion-cotebleue.fr

RANDONNÉE 3



SAUSSET LES PINS

Mer et Colline
Valestéroué



Distance : 10.5 km **Dénivelé cumulé :** 240 m **Temps de marche :** 3h30

Balisage : Rouge/Blanc, jaune, bleu **Difficulté :** Une descente raide et caillouteuse

Départ : Port de Sausset-les-Pins

A voir en chemin :

Bord de mer, quelques vestiges de la guerre, ruines du domaine de Valestéloué, panoramas sur Marseille et la Côte Bleue

Itinéraire :

Sur le port, près du manège, prendre à gauche la passerelle qui est le point de départ de la promenade du littoral ouest de Sausset que nous suivrons jusqu'au pont de la roselière Balisage rouge et blanc du GR51)

A l'Anse du Petit Nid (point 01), on remarquera un blockhaus transformé en résidence secondaire, puis à proximité de l'Anse du Four à Chaux (point 02) on remarque les vestiges du mur de défense construit par l'armée allemande en 1943.

Avant de franchir le pont (point 03), quitter le sentier littoral et prendre le chemin le long de la roselière. Un panneau « sentier botanique » se trouve à l'entrée du chemin. Suivre le balisage jaune. En chemin un certain nombre de stations du sentier botanique vous permettront de vous familiariser avec la végétation méditerranéenne. Au point 04, obliquer à gauche, en suivant toujours le balisage jaune. Après avoir franchi le gué puis le pont du chemin de fer, continuer tout droit en direction du pont sous la voie rapide.

On rejoint la route goudronnée que l'on suivra jusqu'à l'intersection avec la D5. Tourner à droite et longer la D5 sur 150m environ. Au point 05 (Poubelle) , prendre la piste sur votre gauche.

Traverser la D5. Suivre cette piste sur 2km environ en laissant les pistes et chemins montant sur la colline sur votre gauche.

Au point 06 laisser la piste pour prendre en face un sentier qui part dans le vallon de Valestéloué, avec en ligne de mire face à vous, une croix au sommet de la colline.

On rejoint assez rapidement un chemin que l'on prend à gauche.

A un embranchement (point 07) prendre le chemin de gauche qui conduit aux ruines de Valestéloué qui fut autrefois un grand domaine agricole.

Un reboisement important y a été fait à l'initiative de la mairie de Sausset.

Au point 08, prendre à droite un chemin raviné qui permet de rejoindre une piste que l'on prendra à droite afin de monter au sommet de la colline.

Après environ 2h15 de marche, on atteint le sommet de la colline.

Un magnifique panorama sur Carry et la baie de Marseille s'offre à vous

Continuer sur la piste jusqu'à rejoindre la Croix. Beau panorama sur Sausset et le Cap Couronne.

Après la croix, amorcer la descente par la piste et très rapidement, à la limite de la partie bétonnée, prendre le sentier à gauche, balisé en bleu.

Suivre ce sentier qui permet de descendre dans le vallon pour franchir la voie rapide par un tunnel.

La descente est raide par endroits, les bâtons de marche sont conseillés.

A la sortie du tunnel, prendre la piste à droite.

Laisser au point 10 ne prenez pas la piste de gauche, continuer tout droit, puis obliquez à gauche.

La piste est alors jalonnée de poteaux en béton indiquant un gazoduc.

Cette piste conduit à la route longeant la voie ferrée que l'on prendra sur la droite.

Franchir le pont sous la voie ferrée et prendre immédiatement à gauche le Boulevard de la Paix.

Après le virage, à 50m, prendre à droite la chemin des Bastides en sens interdit (Point 11).

Après le lotissement l'Eolienne, prendre en face la Traverse Montesquieu (Point 12),

puis obliquer à gauche pour rejoindre la rue Pasteur et l'avenue de la Côte Bleue.

A droite de la boucherie prendre la traverse des Bellons (Point 13) qui permet de rejoindre le bord de mer.

Longer la mer, contourner le port afin de rejoindre le point de départ.

